

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 5 décembre 2023.

### DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_151 - ATTRACTIVITE DEVELOPPEMENT ET TRANSITIONS CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN - ADOPTION

Les villes de Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux ainsi que la Communauté de Communes Le Grand Charolais ont signé une convention d'adhésion au dispositif d'Etat, Petites Villes de Demain, le 15 octobre 2021.

L'Etat a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

Petites Villes de Demain est un cadre d'action de relance et de revitalisation au service des territoires et des collectivités, de part leur fonction de centralité. C'est un outil d'accélération et de transformation soutenu par l'Etat et les partenaires financiers du programme.

Par décision des services de l'Etat en date du 27 juin 2023, Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, a accordé un délai supplémentaire pour la signature d'une première convention cadre PVD, prévue le 20 décembre prochain, dans l'objectif d'aboutir rapidement à la signature de la convention cadre PVD valant ORT (Opération de revitalisation de territoire), à l'échelle de l'EPCI.

Le travail partenarial effectué avec l'ensemble des collectivités signataires du dispositif a permis de définir 6 orientations stratégiques, déclinées en 50 fiches actions identifiées. C'est une première étape permettant de structurer à l'échelle intercommunale et communale, un plan d'actions cohérent et ambitieux fondé sur un dénominateur commun : répondre aux attentes et besoins de la population.

L'objectif étant d'agir pour les habitants présents sur le territoire et attirer de nouveaux citoyens.

**Orientation 1** : Améliorer le parc de logements du territoire en favorisant une diversité de l'offre, pour répondre aux différents parcours résidentiels dans un objectif de maintien et d'accueil de nouvelles populations,

**Orientation 2** : Accompagner la diversité et la qualité des commerces de proximité en valorisant la complémentarité de l'offre commerciale du territoire,

**Orientation 3** : Conforter et renforcer l'offre de services, notamment culturelle, sportive et de loisirs, répondant aux attentes et aux besoins des populations présentes et à venir afin de moderniser l'image du Grand Charolais,

**Orientation 4** : Rendre désirables les centralités par la qualité des aménagements des espaces publics, notamment sur le plan environnemental,

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**Orientation 5** : Fortifier l'offre touristique existante, riche d'un patrimoine paysager, gastronomique, architectural et industriel, au service d'une destination plurielle,

**Orientation 6** : Améliorer et renforcer les offres de mobilité alternatives pour simplifier l'accessibilité aux centralités

Vu la convention d'adhésion au dispositif d'Etat signée le 15 octobre 2021,

Vu la décision des services de l'Etat du 27 juin 2023, accordant un délai supplémentaire pour la signature de la convention-cadre PVD,

Vu le projet de convention joint en annexe,

Considérant que le dispositif PVD fait l'objet d'un portage à l'échelle des EPCI,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 30 novembre 2023,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- D'approuver les termes de la convention cadre PVD à intervenir avec l'Etat et les communes de Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux,**

**- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, ou son représentant, à signer ladite convention et d'effectuer l'ensemble des démarches afférentes.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX</b>
<b>Membres présents à la séance : 53</b>	<b>Votants : 60</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, David BÊME, André JARRIER, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Guillaume CHAUVEAU à Julien GAGLIARDI, Jean-Bernard DESCHAMPS à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Michel TRAVELY à Jean-Marc NESME

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Pascal RAMEAU, Jean-Baptiste LEFORT, André RIBOULIN, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**